gDTC - Anomalie #2574

Paiement par CB récurrente : la date de fin de la période de cotisation ne s'ajuste pas

10/07/2017 15:01 - Isabella Vanni

Statut:RejetéDébut:10/07/2017Priorité:ÉlevéeEchéance:Assigné à:Benjamin Drieu% réalisé:0%Catégorie:Temps estimé:0.00 heure

Description

L'adhérent #559 a activé un nouveau paiement par CB récurrente suite à plusieurs refus.

La nouvelle période débute le 05/08/2017. Ainsi, la période d'avant devrait se terminer le 04/08/2017. Par contre, gDTC met 04/09/2017.

Après, j'imagine que le 05/08/2017 on aurait une incohérence à traiter (deux périodes de cotisation courantes)...

Demandes liées:

Lié à gDTC - Anomalie #2578: Trois infos erronées en base suite à activation ... Rejeté 12/07/2017

Historique

#1 - 10/07/2017 15:15 - Benjamin Drieu

- Statut changé de Nouveau à Rejeté

C'est juste qu'il s'agit de l'un des cas où la banque déconne et n'accepte pas l'arrêt de la cotisation. gDTC ne touche donc à rien et laisse la cotise en l'état, ce qui conduira obligatoirement à une incohérence tôt ou tard. Je suis d'accord qu'il faudrait remonter ce type d'échec dans un log lisible par toi, je suis en train d'y réfléchir.

#2 - 12/07/2017 12:17 - Benjamin Drieu

- Lié à Anomalie #2578: Trois infos erronées en base suite à activation nouveau paiement par CB récurrente ajouté

15/05/2024 1/1